

QUELLE VISION DES COOPÉRATIONS ?

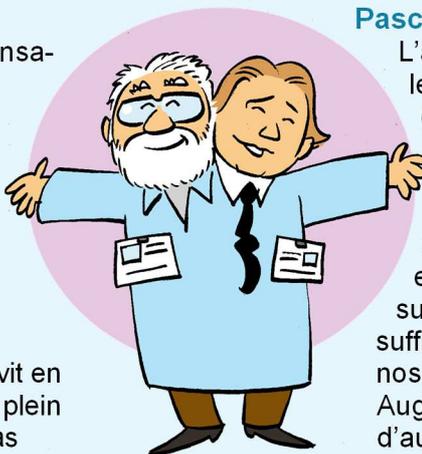
Cette 2^e journée de Congrès était exceptionnelle, car co-organisée avec l'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Agées), qui a fait de cet événement, son colloque national ! Bernard Hervy, animateur-coordonateur, vice-président du GAG et Pascal Champvert, directeur des Résidences et services à domicile ABCD, AJAD, ASSAP et président de l'AD-PA, ont partagé la conférence d'ouverture.

Bernard Hervy :

Un homme, qui a eu de très hautes responsabilités, souffre aujourd'hui d'anosognosie, symptôme que l'on retrouve dans des maladies neuro-dégénératives. Il vit à domicile accompagné de 6 auxiliaires de vie et est entouré de plusieurs anciens membres de son cabinet pour maintenir sa vie sociale... soit 10 personnes et probablement en a-t-il besoin !

René, même symptôme, maintenant communément appelé chiraquite, 93 ans, vit en établissement avec 0,64 équivalent temps plein pour l'entourer... probablement ce n'est pas suffisant.

« René, c'est mon père ! » a conclu Bernard Hervy.



Pascal Champvert :

L'animation ne doit pas être la cerise sur le gâteau, mais la pâte, son essence (si tant est qu'on mette de l'essence dans un gâteau !). Se lever, se laver, être propre, c'est important... mais la vie ne peut s'arrêter là, se résumer à cela. Aujourd'hui, nous sommes encore beaucoup trop concentrés sur ces besoins. On ne passe pas suffisamment de temps à accompagner nos aînés.

Augmenter le personnel, implique aussi d'augmenter le nombre de professionnels autour de la vie sociale, du développement personnel !

MISSION FLASH SUR LES EHPAD

Monique Iborra, députée de Haute-Garonne, vice-présidente de la Commission des Affaires sociales, a présenté la mission flash établissements dont elle était la rapporteuse.

MISSION FLASH ?

Plusieurs mouvements de grèves ont eu lieu durant l'été. Pour essayer de comprendre les problématiques et ne pas légiférer à côté, une mission flash a été créée par la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale. La première quinzaine de septembre, des députés ont réalisé 126 auditions, pour réaliser un diagnostic rapide et de faire des propositions en conséquence.

CONSTATER LES DYSFONCTIONNEMENTS

Dans un premier temps, la focale a été portée sur ce qui ne va pas, notamment pour alerter l'opinion publique :

- constat unanime (ce qui est rare) : le personnel est en sous-effectif et les conditions de travail sont difficiles !
- les médecins coordonnateurs manquent (30 % des établissements n'en ont pas) alors qu'ils sont imposés par la loi
- le personnel médical est absent la nuit, ce qui oblige à conduire les résidents aux urgences
- suite à la réforme de décembre 2016, la tarification est devenue ultra complexe et induit des inégalités entre les établissements et les territoires.

PROPOSITIONS

La mission flash a avancé des propositions, votées par l'ensemble de la commission des Affaires sociales :

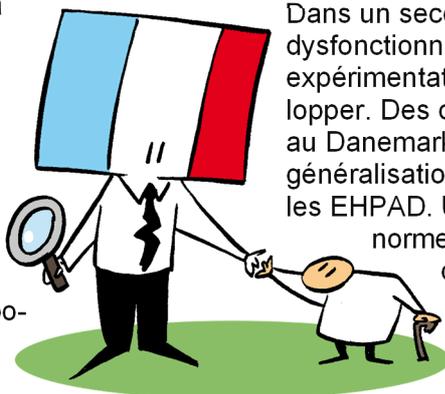
- constitution d'un groupe de travail pour actualiser les compétences des aides-soignants, revaloriser leur statut et leur qualification, favoriser leur recrutement
- budgétiser des astreintes infirmières pour la nuit
- créer un groupe de suivi sur la tarification afin d'aplanir les différences d'un conseil départemental à l'autre et de mesurer quels seront les établissements lésés
- prolonger les contrats-aidés, durant une période transitoire, le temps de réaliser des recrutements.
- publier des évaluations qualitatives des établissements.

Lors du vote de la loi sur la Sécurité sociale, un financement de plus de 100 millions d'euros pour le recrutement des personnes, la qualification et l'augmentation de l'encadrement dans les établissements a été adopté, ainsi que l'attribution de 10 millions d'euros pour expérimenter les astreintes de nuit.

OBSERVER CE QUI FONCTIONNE

Dans un second temps, après avoir observé les dysfonctionnements, la mission va s'intéresser aux expérimentations positives à faire connaître et à développer. Des déplacements sont prévus aux Pays-Bas, au Danemark... Pour contrer les déserts médicaux, la généralisation de la télémedecine est envisagée dans les EHPAD. Un travail va être réalisé pour établir des normes minimales pour l'encadrement, le statut des professionnels, la formation des personnels médico-sociaux.

Le GAG comme l'AD-PA se sont positionnés pour participer à ce 2^e temps.



COMPRENDRE LA DEMANDE, CONSTRUIRE L'OFFRE

Pour que les aînés restent acteurs de leur vie, il convient de concevoir un accompagnement à la vie sociale quels que soient les âges et les handicaps, soutient Marion Villez, enseignante chercheur en sociologie, co-responsable pédagogique à l'Université Paris Est Créteil.

CONTRACTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Longtemps, la retraite a été assimilée à une mort sociale. C'est la disparition des liens professionnels et, petit à petit, la disparition des pairs... On ressent un sentiment d'étrangeté à soi et au monde, dans cette expérience du vieillissement.

Dans notre société, c'est une tendance de fond, l'isolement s'aggrave.

Nous nous inscrivons dans un système sociétal avec :

- un contexte de mutation du lien social :

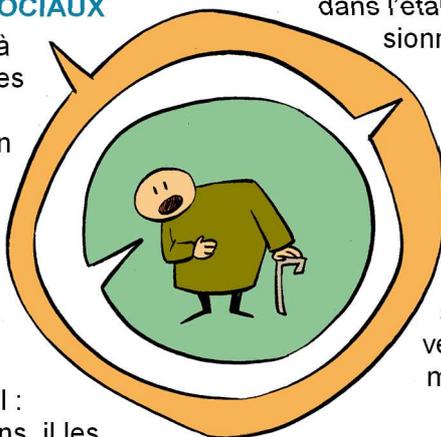
l'individu est plus libre dans ses relations, il les choisit. Mais cela renforce les fragilités des personnes qui ne sont pas dans les normes sociales.

- les représentations sociales des personnes âgées sont encore largement négatives. Les personnes atteintes de troubles cognitifs sont réduites à leurs symptômes, à des pertes... Elles sont rendues un peu trop vite inaptes à la vie sociale. Les personnes âgées intériorisent ce regard qui les emprisonne.

PREMIER CERCLE : LA FAMILLE

Il faut trouver les moyens d'accompagner la vie sociale et de la soutenir. C'est un défi sans cesse à rejouer.

Le risque que la relation familiale s'enferme dans l'aide est grand. L'enjeu est de permettre à l'histoire familiale de se poursuivre. La personne âgée doit garder son rôle dans la parenté : celui d'arrière-grand-mère, de grand-mère, de mère... Il faut lui permettre de se faire l'hôte de la famille, en aménageant des salons pour recevoir, en l'aidant à inviter à l'occasion d'un anniversaire. Organiser des sorties en invitant des proches peut leur permettre d'avoir une autre place



dans l'établissement, dans la relation aux professionnels, et peut-être de devenir bénévoles.

LE DEDANS DES LIEUX DE VIE

Il faut créer les conditions pour une vie sociale : tenir l'équilibre entre préservation de l'intimité et vie collective sans que cela soit une contrainte ou une injonction. Il y a des espaces et des temps à repenser. La nuit n'est pas seulement un moment sur lequel il faut veiller (avec des astreintes infirmières) mais aussi un temps de vie à animer.

LE DEHORS DES LIEUX DE VIE

S'il n'y a pas de banc dans les villes, il est plus difficile d'oser sortir. L'environnement peut être un frein ou un facilitateur pour rester en lien, connecté avec la cité : continuer à acheter son journal, à aller au bistrot... Les jardins sont souvent pensés pour être thérapeutiques, mais ils ont un rôle à jouer comme support du lien. Ce sont des espaces intermédiaires qui peuvent être visibles de l'extérieur, accessibles aux riverains, partagés, communs à des écoles ou des lycées agricoles...

LE CERCLE ÉLARGI : LE VOISINAGE

L'idée est de permettre aux résidents de vivre des expériences communes avec le voisinage, en créant les conditions pour qu'ils sortent des structures, mais aussi en permettant à la société civile d'y entrer : en ouvrant une salle de kiné, un bar, une chambre d'hôte...

Accompagner les personnes âgées dans la vie sociale qu'elles souhaitent avoir ne se décrète pas mais se construit au long cours, en développant les coopérations. Il faut créer les conditions pour une vie sociale la plus ordinaire, la plus normale possible.

La dame à la cervelle en cœur

Pendant 2 ans, les résidents, le personnel, les familles, des 3 établissements « Le Trait d'Union du Cailly », en Seine-Maritime, ont créé ensemble une comédie musicale, soulevant des questions éthiques autour du secret, du mensonge, de la dignité des personnes et du rapport à la mort...

Pour Marie-Pascale Mongaux-Masse, directrice générale, le regard porté sur l'âge pénalise beaucoup les personnes et les établissements. Elle souhaitait, au travers de ce projet ambitieux, induire des changements dans la tête de tout un chacun, dans l'espoir qu'un jour, peut-être, cela touche aussi les élus... Après 10 ans d'expériences culturelles plus petites, qui ont préparé les équipes, tout le monde s'est investi dans ce projet fou, guidé par Patrice Mizrahi, metteur en scène et auteur. Sur scène étaient mêlés, entrelacés, tous au même niveau, 2 comédiens professionnels, les résidents, le personnel

et les familles pour évoquer l'histoire d'Hyménée, 89 ans, en établissement. Son fils ne lui rend plus visite. Il est mort mais sa petite fille ne veut pas le lui dire... Hyménée est fragile. Qu'en disent les résidents ? Le personnel ? L'idée était de porter ce débat sur la place publique et de sublimer la vieillesse, rendre les gens beaux. Le spectacle s'est joué à guichet fermé, 2 soirs de suite devant 400 spectateurs. Un des résidents acteurs s'en réjouit : « *Ca me fait penser à mon histoire avec mon fils, qu'est-ce que je suis content qu'on ait vécu ça !* » Alors oui, c'est un projet qui coûte cher, reconnaît Mme Mongaux-Masse, mais elle ajoute : est-ce que les personnes âgées ne valent pas cet hommage, cet image ? Est-ce qu'elles ne méritent pas que leur soit accordé ce crédit ?

Pour découvrir la bande annonce du spectacle : <https://www.youtube.com/watch?v=lmwtYWXcJlQ>

Prix coup de cœur du public et... du jury des ANIM'AWARDS : LES HUGUETTES ONT LE POWER !

Chanter « *Riquita* » en reggae, « *Rossignol de mes amours* » en zouk... pour communiquer une tornade d'émotions à 750 personnes ! C'est ce qu'ont osé les Huguettes, 55 choristes venant de 4 EHPAD, 2 foyers logements et 1 Espace de découvertes et d'initiatives... Mais c'est pas tout, mais c'est pas tout !

À Saint-Denis-de-Gastines (53), petit village de 1 600 habitants, existe un festival de musiques actuelles « Le Foin de la rue » qui réunit plus de 18 000 personnes... Sa médiatrice culturelle fait un énorme travail pour impliquer tous les publics. Au tout début, les résidents des maisons de retraite se sont engagés sur la déco. Venant découvrir leurs réalisations sur le site, ils ont vécu de beaux échanges avec les festivaliers. Une idée incroyable a alors émergé, pourquoi ne chanteraient-ils pas, puisqu'ils aiment ça ?

LE RAP D'HUGUETTE

Il fallait un chef de chœur ! C'est là qu'intervient Pierre Bouguier, du groupe Mémé les Watts qui réarrange des morceaux anciens (Bourvil, Montand...) en version reggae, funk, hip-hop... La chorale Huguette The Power est née. Les répétitions ont duré 6 mois, tissant des liens entre les participants des différents établissements. L'aventure a démar-

ré avec des ateliers d'écoute musicale, des groupes de parole, du travail vocal, de souffle... et un immense boulot de mémorisation des chansons. Le premier concert a eu lieu le 7 juillet 2016, sur la place du village, devant des festivaliers de tous âges... totalement conquis ! Leur tube ? Le rap d'Huguette !

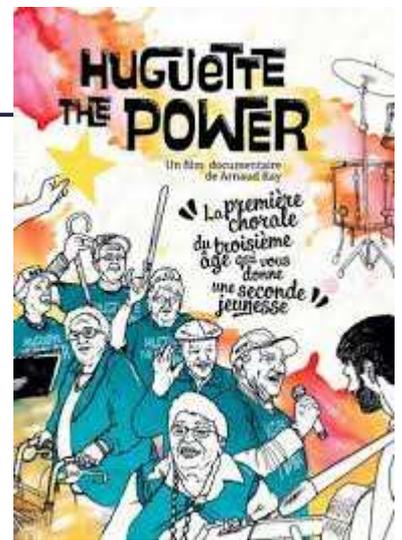
LA REBELOTE

Après un tel succès, l'aventure ne pouvait s'arrêter là. Les Huguettes se sont produites à nouveau pour « La rebelote ». 10 jours avant, la billetterie a dû fermer, les 750 places étaient vendues !

ET ÇA CONTINUE

Un vidéaste a suivi l'aventure. Face à la qualité des images et des témoignages, il a eu l'envie d'en faire un documentaire. Le film sort cette semaine, dans un premier temps dans les cinémas de la Mayenne... Mais pourquoi pas demain, dans votre ville ou vos EHPAD ?

Pour éditer le DVD, un financement



participatif est lancé. Et les Huguettes préparent les contreparties : Noëlla tricote des housses de smartphones, la doyenne conserve son élixir... Elles se tiennent aussi prêtes pour répondre aux interviews d'après projection, aux conférences de presse. C'est parfois du stress, parfois de la fatigue, mais comme le dit Gilbert : « Ça fait du bien de se sentir exister par les applaudissements, c'est qu'on a encore des capacités quand même ! »

A découvrir : [la présentation du projet par les Huguettes](#) et la bande annonce sur la page du crowdfunding : <https://fr.ulule.com/huguette-the-power-le-film/>

UNE RUCHE, DES POULES !



C'est une résidence autonomie de la Ville de Nantes qui a remporté le Prix des coopérations animateurs-directeurs pour son projet « Une ruche et un poulailler dans notre jardin : partageons avec nos aînés ».

La visite de la maison de l'apiculture avait enchanté les résidents. Des souvenirs ont ressurgi de la vie à la campagne. Et si une ruche était installée dans la résidence ? Ni une, ni deux, une agent de maintenance et de vie sociale, elle-même apicultrice, organise l'arrivée des abeilles, non sans avoir rassuré auparavant les riverains.

Pour respecter la réglementation, un chantier de réinsertion installe des palissades. Et les résidents s'attèlent à la fabrication des cadres de la ruche et à sa décoration.

L'inauguration se fait au son des djembés de l'école voisine. Selon l'un des résidents, les petites poules noires de Janzé goberaient les frelons asiatiques... Qu'à cela ne tienne, un poulailler est installé ! Il est inauguré à son tour, un jour de carnaval. Depuis, les gens du quartier viennent régulièrement rendre visite aux abeilles, les enfants passent en trottinette ! Il y a de la vie dans la résidence !

Vivre le Tour de France, en résidence

En impliquant toutes les équipes, de la cuisine à la direction, mais aussi les familles pour vivre avec les résidents le Tour de France, la résidence Joseph Forest dans le Rhône, a remporté le Prix des coopérations. Tout le monde a mis son coup de pédale, sur un vélo d'appartement installé dans l'entrée de la résidence : 700 km de bonheur ont ainsi été parcourus. À chaque étape du Tour, les résidents participaient à des quiz, dégustaient une spécialité culinaire de la région traversée : gaufres de liège, mirabelle, andouillette de Troie. Bon nombre de résidents, passionnés par le Tour, avaient une mine d'anecdotes à partager. Et ils ont eu l'honneur de recevoir la visite d'Henry Anglade, ancien cycliste du Tour, ami d'une des résidentes. Tout le monde s'entraîne déjà pour la prochaine édition du Tour !

Et après ?

La collaboration entre le GAG et l'AD-PA va se poursuivre, en se concentrant sur l'essentiel : la reconnaissance des anciens et de ce qu'ils peuvent apporter. Et le CNAAG ? Il sera organisé en région.